

Pré-commande de masques de protection pour les entreprises adhérentes

Dans la perspective d'une reprise des activités économiques ou en cas de maintien de leurs activités dans le contexte de crise sanitaire actuelle par les entreprises demeurées en activité, toutes les entreprises doivent se conformer à une série de mesures gouvernementales en matière de prévention sanitaire, parmi lesquelles l'obligation de mettre à disposition de leurs salariés des masques de protection conformes aux normes applicables.

A sa demande, et afin d'accompagner ses adhérents pour qu'ils reprennent ou poursuivent leurs activités dans les conditions sanitaires requises par les autorités, la CFCIM a été retenue par le Ministère en charge afin de faciliter l'accès de ses adhérents aux stocks de masques subventionnés des fournisseurs agréés par les autorités.

Le rôle et l'intervention de la CFCIM consisteront exclusivement à centraliser les besoins exprimés par ses adhérents et à les poster sur la plateforme de mise en relation avec les fournisseurs agréés qui sera instaurée ou indiquée par les autorités. *[La CFCIM assurera aussi le suivi du traitement des demandes exprimées par ses adhérents.]*

La CFCIM n'intervient en aucune manière dans les opérations de remise ou de livraison des masques demandés par ses adhérents.

De même, la CFCIM ne prend aucun engagement relativement (i) à la satisfaction des demandes exprimées par ses adhérents (ii) à la conformité des masques aux normes applicables et (iii) aux tarifs applicables.

Enfin, la CFCIM n'est pas responsable du rejet partiel ou total des demandes exprimées par son intermédiaire par un adhérent, si ce dernier a présenté des requêtes d'approvisionnement en masques par l'intermédiaire d'autres associations professionnelles. Le dispositif d'accompagnement déployé par la CFCIM en faveur de sa communauté de sociétés adhérentes permet ainsi à ces dernières d'effectuer des pré-commandes de ces masques sanitaires via ce formulaire en ligne. A réception de ce formulaire renseigné, la CFCIM procédera à des vérifications puis à l'envoi de la commande auprès des fournisseurs agréés via la plateforme prévue à cet effet¹

¹ Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, elles sont exploitées et conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant.